



PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision allégée n°1

BORDEREAU DES PIECES MODIFIEES DU PLU

N°	Désignation des pièces
1	Notice de présentation
3	Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) n °4 : Stand de Tir
4	Zonage : Planche 1 Générale (1/10 000)
5	Règlement : Titre V – Dispositions applicables aux zones naturelles et forestières